

Atlas de l'Agriculture Marocaine

Préface

Je suis particulièrement heureux de vous présenter cette nouvelle version de l'Atlas de l'Agriculture ainsi que le document sur la territorialisation de l'agriculture car ils entrent pleinement dans mes convictions pour une nouvelle approche de relance de l'agriculture marocaine dans le cadre de la mise en œuvre du « Plan Maroc Vert ». Je suis en effet convaincu qu'il nous faut entrer dans l'action, qu'il nous faut réveiller les capacités considérables de tous les acteurs de ce secteur, qu'il nous faut stimuler la créativité des producteurs, qu'il nous faut faire un atout de la diversité de notre pays et transformer nos contraintes en opportunités de développement. Ces travaux sur la territorialisation de l'agriculture rencontrent ma détermination. Je les vois en effet comme un nouvel instrument d'action. Je les vois comme un outil qui permettra aux décideurs, aux élus, aux professionnels, aux acteurs de la société civile de faire de meilleurs diagnostics et, partant, d'identifier des champs d'action susceptibles de mieux valoriser cette richesse nationale que constitue notre diversité.

Aujourd'hui, les défis posés par l'ouverture de notre économie, par les retards et la pauvreté du monde rural, par la dégradation de notre environnement nous obligent à réagir et à mieux valoriser les potentialités de notre pays et de ses ressources humaines. Nous avons, ces dernières années, beaucoup réfléchi à ces problèmes, nous ne partons pas de rien, nous savons qu'un meilleur futur est possible, nous savons aussi ce que nous devons faire pour éviter un devenir peu souhaitable ou même inacceptable. Les Directives Royales qui guident notre action sont tout à fait claires, elles nous tournent vers l'avenir. Il nous faut donc nous engager encore plus fortement dans la réalisation des projets concrets et mobilisateurs retenus par le Plan Maroc Vert. Nous devons capitaliser notre expérience, nos savoirs faire, nos réflexions. Nous devons donner toute son importance à une culture de l'efficacité.

Le Plan Maroc Vert se fonde sur le principe d'une agriculture pour tous, sans exclusive et adaptée à chaque type de territoires et à chaque type d'acteurs. Ce principe rompt avec l'image simplifiée d'une agriculture duale opposant un secteur moderne performant à un secteur « traditionnel » marginalisé. Il considère plutôt notre agriculture comme une agriculture plurielle dans laquelle tous les territoires et tous les agriculteurs auront trouvé une place dans un ensemble national valorisant au mieux leurs opportunités et leurs potentialités respectives.

Notre agriculture doit, tout d'abord, devenir pleinement une agriculture ***ouverte sur les marchés extérieurs***. Les progrès de la libéralisation insèrent le Maroc dans un large espace de libre échange mais nous ne sommes pas encore prêts pour en saisir toutes les opportunités. Il nous faut "maîtriser" cette ouverture pour en éviter les risques. Cette maîtrise implique que notre agriculture soit une ***agriculture territorialement diversifiée***. Pour mieux rencontrer les marchés, nous devons en effet stimuler la compétitivité des territoires et valoriser au mieux les possibilités de chaque ensemble agro écologique. Notre agriculture doit, par ailleurs, être ***sociologiquement plurielle***. Elle doit réussir à associer, dans une même spirale de progrès, les stratégies de production différenciées et souvent contradictoires de catégories d'agriculteurs structurellement et fonctionnellement diverses. Nos politiques agricoles doivent donner la priorité au développement des capacités des agriculteurs mais en sachant s'adresser différemment à leurs diverses composantes, aux grandes exploitations mais aussi aux petites et moyennes entreprises agricoles, à l'agriculture de pointe mais aussi à l'agriculture des terroirs. Notre agriculture doit, enfin, être une ***agriculture durable***. Elle doit en effet se développer en préservant les ressources naturelles sur lesquelles elle se fonde. Cela signifie que les exploitations agricoles doivent s'engager dans des processus d'agriculture raisonnée, qu'elles doivent promouvoir des pratiques propres à réduire l'impact de l'érosion naturelle hydrique et éolienne, propres également à maintenir la fertilité des sols et la qualité des eaux. Nous serions bien coupables si nous ne faisons pas assez pour anticiper et limiter les risques du changement climatique.

La territorialisation est au carrefour de ces exigences politiques. Parce qu'elle se propose de tenir compte des systèmes agro écologiques et des possibilités différenciées des diverses régions agricoles du pays, elle nous donne un outil pour développer la compétitivité des territoires, et ainsi nous placer dans les meilleures conditions possibles pour répondre aux demandes des marchés extérieurs et intérieurs. Parce qu'elle implique nécessairement la prise en compte des interactions de l'agriculture avec toutes les composantes des milieux naturels, elle répond aux nécessités de la durabilité et de la préservation de notre patrimoine environnemental. Parce qu'elle se fonde sur les relations qui existent entre les agriculteurs et les espaces qu'ils utilisent ainsi que sur les modalités de répartition de la terre, elle crée de nouvelles bases pour différencier les politiques agricoles selon les types d'exploitations et selon les caractéristiques plurielles de la ruralité. Enfin, parce qu'elle s'inscrit dans la logique politique de la décentralisation, la territorialisation dessine de nouveaux champs d'action pour

faire émerger des porteurs de projets, stimuler les partenariats contractuels, régionaux ou locaux et dynamiser de nouvelles formes de gouvernance territoriale.

La territorialisation apparaît donc bien comme l'un des leviers stratégiques du développement agricole et rural. Mais en faire l'énoncé ne suffit pas pour l'action. On doit en effet bien comprendre que la territorialisation a des sens multiples selon l'objectif politique que l'on recherche. La territorialisation se décline à des échelles différentes, elle implique une pluralité de niveaux d'action. La territorialisation est une façon de faire de la politique en tenant compte fondamentalement des acteurs et des espaces dans lesquels ils vivent et déploient leurs activités économiques. Elle est donc multiforme.

Comment territorialiser l'agriculture? L'Atlas se propose de répondre à cette question en partant d'une analyse selon les **échelles territoriales**. L'agriculture est tout d'abord déterminée par les conditions naturelles, par la répartition des sols, des ressources en eau, des aires climatiques, par les systèmes de production qui en dépendent. L'Atlas de l'Agriculture prend en compte ces données qu'impose la géographie en reconnaissant l'importance des **grands ensembles agro écologiques du pays** et en y distinguant des régions agricoles présentant des caractéristiques communes et que l'on a dénommées **unités de territorialisation de l'agriculture**. Leur description, accompagnée de cartes et de données quantitatives, constitue la grande nouveauté de cet Atlas. Mais les acteurs inscrivent aussi leur action à d'autres échelles territoriales. Leurs activités s'organisent en effet dans le cadre de structures administratives ou socio politiques qui dessinent elles-mêmes d'autres niveaux de territorialisation. La première de ces échelles est celle des Régions qui constituent désormais le niveau incontournable de la décentralisation. L'Atlas de l'Agriculture montre comment les unités de territorialisation de l'agriculture se répartissent dans les Régions et il apporte aux décideurs régionaux des données nouvelles pour mieux connaître le secteur agricole et pour mieux identifier les priorités. C'est, par contre, à des échelles beaucoup plus proches de leurs activités que les producteurs agricoles prennent des décisions et interagissent. C'est à ce niveau en effet que l'agriculture peut le mieux s'articuler avec les services amont et aval et qu'elle peut entrer en réseau avec les villes qui polarisent ses activités. C'est aussi à ce niveau que les agriculteurs et leurs organisations professionnelles peuvent le mieux s'intégrer aux systèmes de financement, de commercialisation et à l'agro industrie. La **petite région agricole** correspond le plus souvent au niveau du cercle administratif. L'Atlas ouvre des pistes pour explorer ce niveau de territorialisation de l'agriculture et du développement rural. L'Atlas prend également en compte l'échelle des "douars". Ceux-ci semblent constituer un niveau privilégié pour mieux gérer l'environnement dans le cadre de contrats de territoire villageois, en particulier dans les très nombreuses régions du Maroc où les ressources utilisées de façon collective, parcours, forêts, eaux, sont importantes.

L'Atlas de l'Agriculture rassemble des cartes, des données statistiques et des commentaires qui permettront aux partenaires appelés à utiliser cet instrument, de trouver des bases de travail pour "territorialiser" l'agriculture mais aussi pour projeter cette territorialisation dans l'espace de chaque Région. Il est présenté sous la forme d'un CD Rom. Le document d'accompagnement a un caractère plus opérationnel. Il reprend en effet certaines sections de l'Atlas pour offrir aux décideurs une argumentation sur les principes et les modalités de la territorialisation de l'agriculture.

Je voudrais, pour terminer m'adresser aux autorités et aux cadres des Régions ainsi qu'aux professionnels de l'agriculture, pour que, utilisant les données de l'Atlas de l'Agriculture, ils puissent apporter des éclairages nouveaux et concrets sur l'un des plus importants problèmes de notre agriculture, celui de la compétitivité des territoires du pays. Je vois incontestablement dans un dialogue avec les Régions la prochaine étape de notre déclinaison du Plan Maroc Vert en Contrats Agricoles Régionaux.

Aziz AKHANOUCHE

Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime